



AUTORISATION PARENTALE
Union Nationale du Sport Scolaire
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027
COLLEGE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

NOUVEAU
Tee-shirt de l'AS



Je soussigné(e) Monsieur ou Madame.....représentant légal,
autorise mon fils/ma fille..... né(e) le, en classe de
à participer aux activités de l'Association Sportive du collège JJ ROUSSEAU.
Je certifie qu'il ou elle est assuré(e) àN° d'assurance :.....
Adresse mail :
Numéro de téléphone du représentant légal :/.....

- L'Association Sportive du collège a souscrit pour l'exercice de leur activité des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, celle de leurs encadrants et des élèves - Art L 321-2
- Nous vous informons que tous les adhérents ont la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer - Art L 321-4

L'Association Sportive reste sous l'autorité du chef d'établissement et les séances sont sous la responsabilité de l'enseignant d'EPS. Les règlements du collège et d'EPS sont donc à appliquer et tout manquement pourra déboucher sur une sanction.

- En cas d'urgence : j'autorise les accompagnateurs, à faire transporter mon enfant par les services de santé (pompiers ou ambulance) à l'hôpital le plus proche et à faire pratiquer, si nécessaire, une intervention médicale ou chirurgicale.
- Protection des données personnelles : j'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes : nom, prénom, sexe, classe, adresse mail, activité, niveau de jugement.

Droit à l'image : pour autoriser l'Association Sportive à diffuser des photos de mon enfant (photo d'équipe, podium, activités...) pour le mettre en valeur au sein du collège, **REmplir le document au verso** →

COCHEZ les jours où vous pouvez venir + **ENTOUREZ** une ou plusieurs activités que vous aimeriez faire

☐	LUNDI 13h-13h55	TENNIS DE TABLE		
☐	MARDI 13h-13h55	MULTI-ACTIVITÉS		GYMNASTIQUE
☐	MERCREDI	GYMNASTIQUE <i>Groupe compétition</i> 13h-15h		
		<u>Période 1</u> <i>Septembre - Décembre</i>	<u>Période 2</u> <i>Janvier - Février</i>	<u>Période 3</u> <i>Mars - Juin</i>
		ESCALADE 13h-15h	Ski Nordique + Biathlon 13h-18h	ESCALADE 13h-15h
☐	JEUDI 13h-13h55	TENNIS DE TABLE	FUTSALL	SELF-DEFENSE FILLES
☐	VENDREDI 13h-13h55	CROSS TRAINING		FOOTBALL (extérieur)

Je joins : **24€ ou 30€ AVEC le Tee-shirt**

- ☐ L'autorisation parentale ci-dessus dûment remplie.
☐ Un chèque de€ à l'ordre de l'AS JJ ROUSSEAU
ou ☐euros, en espèce.

Signature des parents :

Fait à, le __/__/__

Autorisation parentale d'enregistrement et d'utilisation de l'image/la voix d'une personne mineure

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des élèves (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet spécifié ci-dessous et les objectifs ont été préalablement expliqués aux élèves et leurs responsables légaux.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7)

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

École ou établissement scolaire : Collège JEAN-JACQUES ROUSSEAU Tél. : 04.50.49.33.43

Code postal / Commune : 74160 Saint Julien-en-Genevois Année scolaire : 2026-2027

1- Finalités envisagées

Pour Promouvoir les activités sportives de l'Association Sportive du collège JJR, les réussites des élèves et les événements sportifs. Les photos/vidéos seront affichées sur l'ENT du collège et dans l'enceinte du collège.

2- Désignation du projet audio-visuel *

Projet : « ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE JJR 2026-2027 »

Date(s) d'enregistrement Du 01/09/2026 au 31/08/2027 Lieu(x) d'enregistrement : collège, lieux de pratique des activités et lieux des compétitions

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

* Le cas échéant

3- Modes d'exploitation envisagées – cocher les cases

Autorisation	Support	Conservation	Étendue De La Diffusion
☐ OUI ☐ NON	En Ligne	1 année scolaire	Site avec accès réservé (ENT, plateforme, extranet ...) Précisez le(s) site(s) : ENT
☐ OUI ☐ NON	En Ligne	1 année scolaire	Internet (monde entier) Précisez le(s) site(s) : site pour cagnotte en ligne pour le financement de projets
☐ OUI ☐ NON	Support de stockage amovible	1 année scolaire	Précisez les destinataires du support : I Mme BURON, Mr CHARDON, Mme COULON, Mme DIJKSTRA et Mr WILLER
☐ OUI ☐ NON	En Projection collective	1 année scolaire	☐ Usages de communication externe de l'institution.
☐ OUI ☐ NON	Affichages	1 année scolaire	Précisez les destinataires : Les élèves et professionnels du collège

4- Consentement de l'élève

- ☐ On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.
☐ On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet, ☐ mon image ☐ ma voix.

Nom prénom de l'élève :

Signature :

5- Autorisation parentale

Je (Nous) soussigné(e)(s) :

Demeurant :

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de :

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et

☐ autorise(ons) la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son école / établissement scolaire.

☐ n'autorise(ons) pas la captation de l'image / de la voix de l'enfant.

Merci d'écrire lisiblement le mot « REFUS » :

Fait à

Le

Signature (s) :

6- Pour exercer vos droits

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par Mme BARROS- de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation. Les informations vous concernant ainsi que votre enfant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation. Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@ac-grenoble.fr Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07

Fait en autant d'originaux que nécessaire (représentants légaux, organisateur projet et établissement scolaire).

GYMNASTIQUE :

Entraînements :

-lundi de 12h55 à 13h55 dans la salle d'animation du collège Rimbaud (trajet avec Mme DIJKSTRA)

Tous niveaux possibles.

-mercredi de 13h à 15h dans le gymnase du lycée De Staël (trajet sous responsabilité parentale). Impossibilité de manger au collège.

Uniquement les élèves qui feront des compétitions et qui ont envie de s'impliquer avec assiduité.

Tous niveaux possibles : il existe différentes catégories.

Communication par mail pour les entraînements du mercredi et les compétitions : merci de bien noter l'adresse mail du parent sur la fiche d'inscription.

Compétitions :

Elles ont lieu le mercredi, souvent de 8h à 17h. Le trajet se fait en car avec le professeur.

Il y aura 3 ou 4 compétitions maximum si les équipes sont qualifiées et selon les catégories : finales district, départementale, académique et nationale.

Deux ou trois compétitions en plus sont possibles pour celles qui seront juges.

Le CROSS TRAINING, ou entraînement croisé, est une méthode sportive qui combine plusieurs disciplines et exercices variés pour solliciter l'ensemble des muscles et développer la condition physique globale.

Fonctionnement et principes

Mouvements fonctionnels : Il utilise des mouvements naturels comme courir, sauter, pousser, tirer, soulever ou porter.

Diversité des disciplines : Il mélange des exercices issus de l'haltérophilie, de la gymnastique, de l'athlétisme et des sports d'endurance.

Séances intenses et courtes : Les entraînements s'articulent souvent sous forme de circuits à haute intensité d'une durée généralement comprise entre 30 et 45 minutes.

Les bienfaits

Approche complète : Il développe à la fois le cardio, la force, l'agilité, la souplesse et l'équilibre.

Adaptabilité : Les exercices se modifient facilement selon le niveau de chaque pratiquant, du débutant au sportif confirmé.

Nouvelle activité ouverte à tout.es du non sportif au sportif.

Rejoignez -nous pour des efforts fun, rapide et variés !!

La SELF-DEFENSE FÉMININ combine des techniques physiques, verbales et psychologiques adaptées pour faire face à une agression VERBALE OU PHYSIQUE sans nécessiter une force physique supérieure.

Principes clés de l'auto-défense :

- Anticipation : Apprendre à évaluer les risques et à repérer un danger potentiel.
- Gestion du stress : Maîtriser sa peur et le sentiment de sidération pour agir rapidement dans les premières secondes.
- Zones sensibles : Viser les points vitaux de l'agresseur (yeux, nez, gorge, genoux) pour neutraliser l'assaillant

Nouvelle activité ouverte à toutes.

Rejoignez-nous pour gagner en confiance et oser ! Savoir se défendre, c'est être capable de prendre la place que chacune mérite !

SKI :

Les sorties ski se déroulent au retour du mercredi 4 Janvier 2023 au mercredi 1 Février 2023.

Une participation financière sera demandée aux parents en suppléments de la cotisation de 22€ pour les frais de car, des forfaits et des locations de ski. (Montant indiqué ultérieurement)

- Ski ALPIN : 1 à 2 sorties à la journée – Avoir SON matériel et avoir DÉJÀ fait du ski.
- Ski NORDIQUE : 3 à 4 sorties à la demi-journée – tous niveaux acceptés et possibilités de louer du matériel.